Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 66 (1978)

Heft: [10]

Rubrik: D'un canton à l'autre

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

D'un canton à l'autre

Genève



A Genève: bientôt une grande fête écologique romande

La section genevoise du WWF a mis sur pied une grande fête écologique qui se déroulera les 21 et 22 octobre à Plainpalais. Ce sont 17 associations qui présenteront leurs préoccupations et diffuseront une information complète dans divers domaines: protection de la nature, protection des animaux, urbanisme, architecture, transports, bruit et pollution, énergie.

Cette riche information sera diffusée dans un cadre agrémenté par des films, des restaurants et stands divers ainsi que par un concert de musique folk.

Le but du WWF est de faire connaître les problèmes de l'environnement et leurs solutions dans une ambiance gaie et vivante. De très nombreuses personnalités seront présentes à cette manifestation.

Humaniser les hôpitaux

Lors de sa séance du 14 septembre 1978, le Groupe féminin radical a eu le plaisir d'accueillir Mlle Renée de Roulet, ancienne infirmière chef générale de l'Hôpital Cantonal, et d'entendre un exposé sur l'humanisation des hôpitaux.

Humaniser signifie tout d'abord mettre à la portée de tous, et dans le cadre de l'hôpital, c'est améliorer le sort des malades pour faciliter la solution des problèmes que pose immanquablement toute hospitalisation.

Chaque année, le dixième environ de la population du canton passe par l'un ou l'autre des services de l'Hôpital pour un séjour de 13 jours en moyenne. C'est dire le rôle capital de cette institution pour Genève.

Or, la conception des soins médicaux a tellement évolué que trop souvent le patient a l'impression de n'être plus qu'un cas dépersonnalisé, surtout dans les grands centres hospitaliers et pluridisciplinaires.

Tout doit donc être mis en œuvre pour assurer à nos malades des conditions propres à favoriser leur guérison et des améliorations considérables ont déjà été apportées dans le sens d'un plus grand confort.

Dès son entrée, le malade est pris en charge par une hôtesse d'accueil, obligatoirement polyglotte. Puis une équipe soignante comprenant aussi bien les médecins que les femmes de ménage, sans oublier les aumôniers et les physiothérapeutes, établit un rapport complet sur le

malade, qui tient compte de sa personnalité, de ses goûts et si possible de ses souhaits.

Le service de repas chauds, servis sur des plateaux individuels, un horaire de visite plus souple, sont également très appréciés.

En revanche, l'aménagement des horaires de manière à assurer au maximum le repos des malades et plus spécialement le sommeil du matin, n'est pas encore pris en considération. Les enquêtes faites dans les grands hôpitaux de Suisse font toutes écho des plaintes concernant la brutale interruption du sommeil matinal. Or, il semble que ces brusques réveils à l'aube ne soient pas une nécessité aussi absolue qu'on le prétend pour la bonne marche d'une journée de soins.

Les nombreuses questions auxquelles Mlle de Roulet dut répondre démontrèrent une fois de plus la nécessité de l'information, aussi le Groupe féminin radical la remercie vivement de lui avoir fait part des réflexions suggérées par de longues années d'expérience.

J. B.-P.

Association genevoise de Femmes universitaires (AGFU)

Assemblée générale annuelle mardi 20 octobre à 20 h. 30 Institut national genevois, 1 Promenade du Pin Informations: Mme Jacqueline Givel, 42, bld des Tranchées, Genève.

La Société d'Art Public (« Heimatschutz »), dont la section genevoise est présidée par Mlle Elisabeth Bertschi, a eu le plaisir de voir le village genevois de Dardagny recevoir cette année le prix Wakker.



Ce prix est attribué chaque année par la Ligue suisse du patrimoine national (Heimatschutz) à une commune qui se distingue par « une protection exemplaire des sites urbains ou villageois ». La Ligue veut ainsi attirer l'attention sur des réussites en matière de sauvegarde du patrimoine et c'est pourquoi elle a successivement récompensé Stein-am-Rhein, Saint-Prex, Wiedlisbach, Grüningen, Guarda et Gais.

D'un canton à l'autre

Valais

Etude sur la participation des femmes à la vie politique

Au législatif communal

Le canton du Valais compte 163 communes (Haut-Valais 87, Bas-Valais 76). Six de ces communes ont un Conseil législatif élu par les citoyens et appelé — comme à Fribourg, mais pas comme dans le canton de Vaud! — « Conseil général ».

Les conseillers généraux sont au nombre de 60 à Sion, Martigny et Monthey, de 45 à Bagnes, Conthey et St-Maurice.

Voci le nombre de femmes élues lors des dernières élections communales et le pourcentage que cela représente:

Communes	Elues	%
Sion	7	11,6%
Martigny	7	11,6%
Monthey	8	13,3%
Bagnes	6	13,3%
Conthey	0	0%
St-Maurice	12	26,6%
Moyenne (total)	40	12,6%

(*A titre de comparaison, signalons que les moyennes vaudoises en 1973 et 1977 étaient de 7,1 et 9,5 %; celles du canton de Fribourg, en 1974 et 1978, étaient de 6,7 et 9,5 %).

A l'exécutif communal

L'exécutif des communes valaisannes se nomme, comme à Fribourg, le « Conseil communal ». Presque une commune sur trois (sur 5 à Fribourg) compte une femme parmi ses conseillers communaux, ce qui est tout à fait remarquable si l'on songe que, dans le canton de Vaud, il n'y a que 21 communes (sur 385) qui peuvent se vanter d'avoir une femme à l'exécutif. Cela tient peut-être au fait que le canton de Vaud compte beaucoup plus de communes qui élisent leur législatif

(123), mais tout de même...! pour le premier canton qui a introduit le droit de vote en 1959, ce n'est pas beaucoup!...

Voici le nombre de femmes élues à l'exécutif dans les différents districts valaisans, lors des dernières élections:

Au législatif cantonal

Le Grand Conseil compte 130 membres dont 6 femmes, soit 4,6 %. (Fribourg: 10%; Vaud: 12%). (Moyenne suisse: 7,4%).

Liste des députées valaisannes:

Cilette Cretton (rad), district de Martigny Madeleine Evequoz (soc), district de Sion Marie-Jo de Torrenté (PDC), district de Sion

Jacqueline Pont (PDC), district de Sierre Mathilde Panzola (p. chrétien-social), district de Brigue

Françoise Vannay (soc), district de Monthey.

(Le parlement comprend par ailleurs 11 suppléantes).

A l'exécutif cantonal

Il n'y a pas de femme, mais Gabrielle Nanchen a été candidate en 1977. Chiffres fournis par F. Bruttin

Vivent les griffes



Bonjour Madame Durand! (New-Yorker)

Districts	Conseillers	dont femmes	%
Conches	101	13	12,8 %
Rarogne oriental	48	3	6,25 %
53	1	1,8 %	
Viège	109	3	2,7 %
Rarogne occidental	74	0	0
Loéche	90	3	3,3 %
(Haut-Valais:	475	23	4,8 %)
Sierre	104	4	3, 8%
Hérens	73	4	5,4 %
Sion	50	1	2 %
Conthey	41	0	0
Martigny	69	3	4,3 %
Entremont	52	5 3	9,6 %
St-Maurice	66	3	4,5 %
Monthey	77	9	11,6 %
(Bas-Valais:	532	29	5,4 %)
1007	52	5,1 %	

BOUTIQUE

Katmandu

Bob et Nadine Aubert

BOUTIQUE

26, rue Saint-Victor 1227 Carouge Téléphone 42'46 15

47, rue Jacques-Dalphin 1227 Carouge Téléphone 430087



D'un canton à l'autre

Vaud

Service de mères gardiennes

Dans une motion développée en 1976, Marianne Héritier, alors membre du Législatif lausannois, estimait que les prestations offertes par les garderies d'enfants ne répondaient pas à tous les besoins, notamment pour des raisons de situation géographique, de limite d'âge d'admission ou de capacité d'accueil. La motionnaire demandait à la Municipalité d'étudier la création d'un service de mères gardiennes.

Or, l'APEF, Association pour l'entraide familiale, a déjà organisé un tel service: en 1977, elle a placé une centaine d'enfants et pendant le premier trimestre 1978: 86. Ce nouveau service a donc rapidement vu son utilité reconnue et la Municipalité pense qu'il y a lieu de le soutenir, plutôt que de créer un service officiel. Elle propose donc d'accorder une subvention de 12000 francs pour 1978 et de 26000 francs pour 1979. Nous pensons que le législatif ne manquera pas de ratifier cette excellente décision.

Lyceum-Club

Vendredi 13 octobre dès 14h., samedi 14 octobre de 9h. à 17h., Marché aux Puces (souper paysan dès 18 heures); entrée libre.

Vendredi 20 octobre à 17 h., R. de Bourg 15 - Entrée Fr. 3.—, causerie, Anne-Marie Redard, « Mistra, Haut-lieu de résistance politico-religieuse » (diapositives).

Du jeudi 26 octobre dès 15 h. au jeudi 9 novembre à 19 h., Exposition, Edmée Girardet-Micheloud (vernissage): Mosaïques de pierres; (entrée libre).

Du Centre de liaison des associations féminines vaudoises

Cette année, le 5 septembre plus exactement, l'assemblée générale du centre de liaison des associations féminines vaudoises a tenu ses assises à Lausanne. Nombreuses ont été les représentantes des diverses associations de femmes du canton à s'y rendre. Sans nous allonger sur l'ordre du jour chargé de cette fin d'après-midi, relevons toutefois que le Centre vaudois se porte bien, ses adhérentes étant en augmentation: 37 associations et 47 membres individuels en font partie présentement.

Parmi les nombreuses activités qui furent celles du Centre au cours de l'année écoulée, citons, entre autres, l'organisation en janvier dernier, à Lausanne, d'une Journée d'études consacrée aux problèmes des femmes étrangères (réfugiées, émigrées, étrangères ayant épousé des Suisses). Plus de 200 participantes (étrangères et Suissesses) se retrouvèrent ce jour-là à l'Hôtel Mirabeau afin d'entamer un dialogue fructueux. Une partie d'entre elles vont d'ailleurs se revoir le 30 septembre, dans les mêmes locaux, afin de faire le point sur les démarches entreprises ces derniers mois en vue de trouver des solutions à certains problèmes.

Soulignons également la vitalité des groupes d'orientation personnelle (Orper) qui vont reprendre leur cours afin que des femmes sortent d'une certaine solitude et apprennent non seulement à se connaître les unes les autres, mais à se connaître elles-mêmes

Quant au groupe « Retravailler », il va se diriger vers ce qui existe déjà à Genève, la création chez nous d'un centre du genre de celui d'Evelyne Sullerot ne paraissant pas opportun.

Cela dit, passons au renouvellement du comité. Mme Françoise Champoud, après neuf ans de travail accompli avec un sens parfait de l'organisation, quitte la présidence. Toutes celles qui ont eu la chance de travailler avec elle ou de bénéficier de son action toujours efficace la regretteront. Mme Jacqueline Vouga, de Montpreveyres, ancienne présidente des Femmes protestantes et des Unions chrétiennes féminines vaudoises, ces dernières présentant sa candidature, reprend le flambeau. Celles qui la connaissent et apprécient ses qualités d'organisatrice et d'animatrice savent que les destinées du Centre vaudois ne courent aucun risque en passant sous son autorité.

Quant à Mme Suzanne Tommasini,

présentée par l'Association vaudoise pour les droits de la femme, elle remplace Mme Eva Gloor.

Ajoutons qu'il y avait cinq candidatures pour deux places à repourvoir; elles étaient toutes très valables et nous pensons que celles qui n'ont pu entrer au comité cette année auront l'occasion de se manifester en participant aux travaux de différentes commissions.

M.K.

Le BPW et son programme de l'hiver

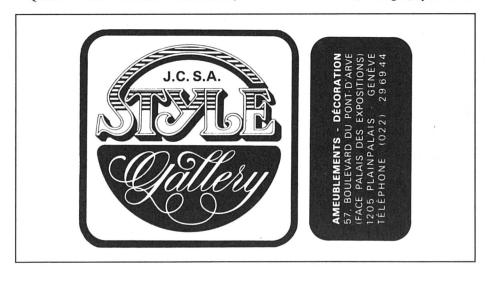
Le groupe lausannois des femmes de carrières libérales et commerciales propose un cycle de conférences et de débats sur le thème: Déclin et renouveau du monde agricole. Ce sujet sera traité sous de multiples aspects aussi bien techniques qu'artistiques, afin de cerner les nombreuses facettes du travail de la terre et de ses implications qui concernent le 80 % de la population mondiale. Si l'une des lectrices de ce journal souhaite recevoir les convocations à ces manifestations, qu'elle s'adresse à la présidente Claudine Meylan (Avant-Poste 9, 1005 Lausanne) qui les lui enverra volontiers.

(Les prochaines conférences traiteront de *la vulgarisation agricole* et de *l'habitat rural*).

Lausanne introduit l'allocation de naissance

Afin de venir en aide à la famille, la commune de Lausanne accordera, dès janvier prochain, une aide à la famille sous forme d'une allocation de naissance. Cette allocation devrait permettre aux parents de faire face à une partie des dépenses relatives à la venue d'un enfant.

L'allocation sera accordée à chaque ressortissant suisse, étranger, apatride ou



£S

D'un canton à l'autre

réfugié domicilié à Lausanne depuis trois mois au moins au moment de la naissance, en Suisse, d'un enfant. Son montant sera fixé à 500 francs par enfant pour les parents dont le revenu déterminant n'excède pas 28000 francs, et à 250 francs par enfant pour ceux dont le revenu déterminant est compris entre 28000 et 34000 francs.

Le revenu déterminant correspond au revenu fiscal augmenté de 5 % de la part de fortune imposable qui dépasse 50 000 francs. (ATS)

Jura

Un grand débat public pour les femmes qui aimeraient retravailler

La réinsertion professionnelle des femmes — un sujet dénommé plus simplement « Retravailler » par Evelyne Sullerot — pose un problème complexe. Qui s'en préoccupe? Jusqu'à ce jour, quelques associations féminines l'ont soulevé. Ici ou là, des associations professionnelles ont souhaité des cours de perfectionnement ou des stages de formation permanente. Mais les réalisations ne couvrent de loin pas l'ensemble des besoins.

De leur côté, les offices d'orientation professionnelle sont saisis de rares demandes. Cependant, les femmes qui désirent retravailler après qu'elles aient élevé leurs enfants sont de plus en plus nombreuses. Il apparaît que la réinsertion dans le monde du travail n'est pas facile, pour plusieurs raisons.

Dès 1971, les participantes à la Table ronde se sont penchées sur le problème. Afin de recueillir un grand nombre d'avis et de propositions, elles organisent un débat public qui aura lieu dans l'aprèsmidi du 21 octobre à Moutier, dans le cadre de la Quinzaine culturelle.

Plusieurs invités y participeront, notamment des animatrices de Corref, des représentants de l'Université populaire et des offices d'orientation professionnelle, un sociologue, une psychologue, le délégué d'une école par correspondance, etc.

Les difficultés

On pourrait les classer en deux catégories. La difficulté de reprendre son ancien métier après dix ou quinze ans d'absence. Les méthodes ont changé, l'habileté a peut-être disparu, les connaissances se sont estompées. (Du moins le pense-t-on). Il faudrait pouvoir suivre un cours de recyclage. S'il existe (ce qui est rare), le cours est souvent coûteux.

Deuxième catégorie: les sans-diplôme. Ce sont presque toujours elles qui ont envie de faire un nouveau travail car celui de leur jeunesse était trop monotone. Ou encore, les goûts et les aptitudes ont évolué. Comment acquérir rapidement un bagage professionnel qui puisse ouvrir des débouchés intéressants?

Parmi les handicaps cités, retenons qu'ils sont communs à toutes: l'âge, le statut de femme mariée (les employeurs préfèrent souvent les jeunes célibataires), l'imposition fiscale par couple, le manque total de confiance en soi, l'embarras des démarches à entreprendre, l'isolement de celles qui n'osent pas parler de leur projet, l'attitude de la famille, l'absence d'information, l'absence de moyens de recyclage, l'éventail restreint des emplois, etc.

Les buts du débat public

Le débat du 21 octobre devrait permettre une large discussion au cours de laquelle chacune pourra s'exprimer. Avis, besoins, propositions et expériences seront notés. Les organisatrices espèrent faire un pas de plus. On sait que Genève, Lausanne et Neuchâtel ont leur groupe d'orientation personnelle. Les premières expériences de ces groupes sont positives; elles ont permis à chaque participante de découvrir ses ressources personnelles et ses aptitudes particulières, d'acquérir la confiance en soi. Dès lors, le choix d'une profession — et du recyclage préalable — s'avère sûr et encourageant.

Notons encore que ces groupes d'orientation personnelle ont été créés par des femmes sans aide des communes ou des cantons.

Le Jura ne connaît pour l'heure aucune organisation correspondante et sa situation géographique ne favorise pas les contacts que les femmes pourraient souhaiter avec les groupes d'orientation personnelle existant ailleurs. Il faudrait par conséquent instituer un service analogue chez nous. Voilà les buts second du débat.

Simultanément, il permettra de mettre à jour un certain nombre de problèmes qui restent les grandes inconnues parmi les hypothèses qu'on formule aujourd'hui.

Faut-il le dire encore? Les organisatrices, de la rencontre souhaitent que tous ceux et toutes celles qui sont intéressés par le sujet se déplacent le 21 octobre. A notre connaissance, c'est la première fois que le problème de la réinsertion professionnelle des femmes sera aussi largement débattu dans le Jura.

A.-M. S.

Egalité des sexes

Contre-projet radical

Le contre-projet a la teneur suivante : « L'homme et la femme sont égaux en droits. La loi pourvoit à l'égalité, en particulier dans les domaines de la famille, de l'instruction et du travail. Les hommes et les femmes ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égal. »

